

TECHNICIEN INFORMATIQUE



Service: Administratif
Expérience directe: 3 ans et plus
Horaire de travail: 40 heures/semaine
Salaire: selon expérience

Principales responsabilités:

Le technicien à l'informatique sera appelé, entre autres, à veiller au volet informatique de l'entreprise et aura comme tâches :

- Offrir un soutien technique aux usagers;
- Effectuer les mises à jour pour les logiciels informatiques;
- Assurer les installations informatiques de tous les nouveaux postes de travail;
- Gérer les comptes des utilisateurs et les licences;
- Veiller à l'application et au respect de la politique de sécurité de l'information;
- Configurer les postes de travail et les serveurs;
- Installer et tester les logiciels utilisés et s'assurer de leur bon fonctionnement;
- Effectuer la maintenance de l'infrastructure du réseau;
- Améliorer et optimiser les procédures dans le ERP;
- Aider à la migration des systèmes informatique;
- Faire les achats informatiques;
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Le profil du candidat

- DEC en informatique ou équivalent
- Excellente connaissance en TI
- Connaissance de la suite MS Office
- Autonomie et bon jugement
- Capacité de travailler en équipe

Les valeurs recherchées

- Collaboratif
- Capacité d'adaptation aux changements
- Respectueux
- Confidentialité